



PRÉSENTATION & INFOS PRATIQUES

Depuis 47 ans, la MJC Palente affirme sa vocation de structure de quartier et sa volonté d'ouverture à ses habitants et au-delà, à tous ceux qui partagent ses valeurs et cherchent un lieu d'expression. Son projet associatif porte les valeurs de solidarité, d'entraide, de respect mutuel et d'ouverture vers l'autre. La MJC Palente est agréée Centre social par la Caisse d'allocations familiales du Doubs, conventionnée avec la Ville de Besançon, agréée Jeunesse et éducation populaire par l'Éducation nationale et agréée Entreprise solidaire d'utilité sociale. La MJC Palente, c'est près de cent bénévoles et une équipe de professionnels qui œuvrent ensemble pour faire vivre son projet. Comme chaque année, le programme de cette saison cherche à répondre à vos aspirations dans les meilleures conditions possibles.

MJC PALENTE 24, rue des Roses - 25000 Besançon - ☎ 03 81 80 41 80

Email : mjcpalente.secretariat@gmail.com

Site : www.mjc-palente.fr / facebook : mjc palente / Instagram : mjcpalente

Président de l'association : Jean-Louis PHARIZAT

Directeur : Grégory CHANEZ

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL

Lundi & mardi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Mercredi : de 8h30 à 18h sans interruption

Judi : de 8h30 à 12h et de 16h à 18h

Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Samedi : de 9h à 12h (hors vacances scolaires)

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS À PARTIR DU MERCREDI 10 JUIN 2026

Inscriptions pour les ASL et l'Espace jeunes à partir du 7 septembre.

Les activités reprendront à partir du lundi 14 septembre 2026.

Chaque inscription à une activité donne droit à 30 séances

qui sont réparties de septembre à juin, hors vacances scolaires et jours fériés.

L'adhésion donne droit à un cours d'essai.

TARIFS ADHÉSION : - 16 ans : 7 € / + 16 ans : 10 € / Famille : 20 € (adhésion valable de septembre 2026 à fin août 2027)

MODÈS DE PAIEMENTS ACCEPTÉS :

Espèces / Chèque bancaire (à l'ordre de la MJC Palente) / Carte bancaire / Chèques vacances



ACCÈS FACILE À LA MJC PALENTE :
ARRÊTS DE BUS ET DU TRAMWAY

TRAM 1 Arrêt Lilas **BUS 6** Arrêt P. et M. Curie

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET D'ANNULATION

L'inscription à une activité ne sera définitive qu'après versement du montant total de la cotisation. Toute activité annulée par l'association (sans cours effectué) fera l'objet d'un remboursement total (cotisation et adhésion). Toute activité annulée par l'association avec au moins 1 cours effectué fera l'objet du remboursement de la cotisation (l'adhésion restant due). Toute activité annulée par l'adhérent après 1 séance d'essai fera l'objet d'un remboursement de la cotisation. Toute activité annulée par l'adhérent en cours d'année ne fera l'objet d'AUCUN remboursement ni AVOIR. Toute activité arrêtée définitivement par l'adhérent en cours d'année pour raison médicale fera l'objet d'un avoir à la date de réception d'un justificatif médical ; l'avoir sera valable 1 an et non remboursable.

SITE INTERNET
SCANNEZ-MOI !



Illustration ©Martin SOMBSHAY



LES RÉDUCTIONS POSSIBLES

➔ **POUR TOUS LES JEUNES DE 17 & 18 ANS**

pass Culture

Le Pass Culture : 50 € crédités l'année des 17 ans et 150 € l'année des 18 ans. A activer sur le site : pass.culture.fr

➔ **POUR LES PERSONNES ATTEINTES DE MALADIES CHRONIQUES**



Jusqu'à 100 € de réduction sur la cotisation à l'une des activités sportives agréées par le Réseau Sport-Santé BFC (Gym prévention dos, Gym douce, Equilibre & Mémoire + 60 ans).

Pour plus de renseignements, contacter le Réseau Sport-Santé BFC par tél : 03.81.48.36.52 ou par mail : contact@rssbfc.fr

➔ **POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS EN PRIMAIRE HABITANT BESANÇON**

Ville de Besançon

La Ville de Besançon propose des aides s'adressant aux familles bisontines, sous conditions de ressources (Quotient Familial CAF/MSA de 1000 € et moins).

TICKETS LOISIRS :

► **Ticket culture** : jusqu'à 400 € d'aides pour les enfants scolarisés en maternelle et élémentaire. Concerne la danse, l'éveil artistique, le théâtre et l'école de musique.
► **Ticket sport** : jusqu'à 120 € d'aides pour les enfants scolarisés en maternelle et élémentaire. Concerne l'activité Karaté.

Certaines communes peuvent aider financièrement aux activités des enfants. Se renseigner en mairie.



➔ **POUR LES JEUNES ADULTES JUSQU'A 30 ANS**

La Carte Avantages Jeunes permet d'obtenir 10% de réduction sur toutes les activités adultes, sauf l'école de musique. Achat possible au secrétariat de la MJC.

SOMMAIRE MJC PALENTE

06. LOISIRS ENFANCE/JEUNESSE

- 06. Accueils de loisirs du mercredi
- 07. Expression & découverte
- 08. Danses
- 10. Ateliers sportifs
- 11. L'espace jeunes

12. LOISIRS ADULTES

- 12. Expression culturelle & artistique
- 15. Danses
- 16. Sport & bien-être
- 21. Activités pour les seniors

24. ECOLE DE MUSIQUE

- 22. Eveil musical
- 23. Les instruments
- 24. Les ateliers collectifs "Décode tes notes"
- 25. Les musiques actuelles, Jazz et Collectifs vocaux
- 26. Les musiques du monde & traditionnelles
- 28. Les cours dans l'Est bisontin
- 39. Tarifs de l'École de musique

30. ENTRAIDE & SOLIDARITÉ/EN FAMILLE

32. L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ POUR LES JEUNES DE PALENTE-LES ORCHAMPS

33. LE JARDIN PARTAGÉ DES ORCHAMPS

34. LE BÉNÉVOLAT À LA MJC PALENTE

35. LE CAFÉ DES TILLEULS

36. A NOTER SUR VOTRE AGENDA

TOUTES LES ACTIVITÉS ENFANCE/JEUNESSE, ADULTES ET ENTRAIDE & SOLIDARITÉ SE DÉROULENT À LA MJC PALENTE (SAUF INDICATION CONTRAIRE).